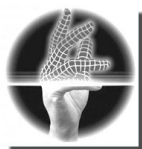




« **Ecrans et numérique, éducation et libertés** »
Stage de formation syndicale organisé par Sud Education Manche
Jeudi 15 juin 2017
CHERBOURG - MAISON DES SYNDICATS - 9H00/16H30.

L'objectif de cette journée est de permettre les échanges, la confrontation de points de vue et de pratiques, le débat après introduction des sujets par les deux intervenants.
Chaque demi-journée est consacrée à une discussion ouverte sur un thème.



- 9h Accueil des participants - informations pratiques

L'impact des écrans sur les apprentissages

Intervenant Jacques Brodeur, fondateur d'Edupax

- 12h00 : Pause déjeuner

13h40 : Le numérique, contrôle social ?

Intervenant Pascal Bacquey, mandaté de la Fédération Sud Education.



L'impact des écrans sur les apprentissages

Augmentation exponentielle du nombre d'écrans dans chaque foyer, temps considérable passé devant ces écrans par les enfants et les adolescents, contenus inadaptés, diminution des temps d'échanges familiaux...

Le prix à payer pour cette surexposition prend des formes variées chez les enfants et les jeunes qui en sont victimes : retards de langage, défaut d'attention conjointe et d'interaction, difficultés à comprendre et à se faire comprendre, augmentation des conflits, émotions dérégulées, phénomènes addictifs, incivilités, déficit d'attention, obésité, isolement et victimisation, consommation excessive et dépendance, baisse de l'estime de soi et des résultats scolaires, abandon...

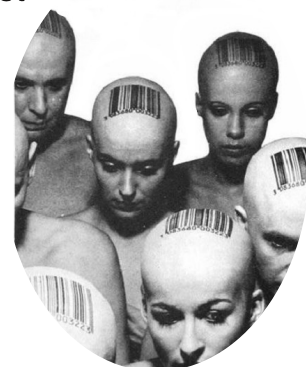
Dès lors, comment reprendre le contrôle de l'outil numérique et des écrans ? Comment échapper à la tyrannie publicitaire et consumériste des industries du divertissement ?

C'est tout le sens des « défis sans écrans », initiés depuis une quinzaine d'années au Canada et en France.

Intervenant Jacques Brodeur, fondateur d'Edupax (association québécoise), expert en déconnexion numérique, initiateur des "défis sans écrans"

"Big Brother c'est maintenant"

Analyse des aspects politiques, sociaux et citoyens de la généralisation des outils numériques, impacts sur notre vie professionnelle et privée : perte de libertés, collectes multiples d'informations, sécurisation illusoire des données et intrusions multiples.



Quels outils utiliser pour sauvegarder notre intimité et notre liberté d'expression sur les réseaux ?

Quels risques dans l'Education Nationale avec la multiplication des supports tels Base Elève, LSU, Sconet, Pronote...

Intervenant : Pascal Bacquey, en charge des questions numériques à Sud Education

Comment s'inscrire ?

Déposer sa demande de congé de formation syndicale

Le congé pour formation syndicale est un droit sans perte de salaire. Vous avez le droit jusqu'à 12 jours de congé par an.

Impératif :

Vous devez déposer la demande **avant le 15 mai**, dernier délai ! (prévoyez une marge)

Si vous n'avez pas de réponse quinze jours avant le début du stage (soit le 1^{er} juin 2017), celui-ci est réputé accepté.

Dès l'envoi de la lettre de demande de formation syndicale à votre supérieur hiérarchique, veuillez nous informer de votre participation !
C'est très utile pour organiser la salle de la formation, les documents préparatoires et le matériel nécessaire le jour même.
Et pour organiser le repas du midi, si vous vous joignez à nous !

Contacts Sud :

Courriel :

education.sud.manche@wanadoo.fr

Tel (le jeudi) : 02 33 04 46 12

Tel P : 06 70 72 31 08

Modèle de demande pour s'inscrire au stage - Personnels enseignants du 1er degré

Adressez l'original, à votre employeur, un mois à l'avance.

« Lieu », le *

M. Le DASEN de la Manche

s/c Mme/M. l'IEN de circonscription

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande a

bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour, en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale "**Écrans / Numérique et éducation.**

Libertés publiques", qui se déroulera le 15 juin 2017, à Cherbourg (50), stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

Modèle de demande pour s'inscrire au stage - Personnels enseignants du second degré

Adressez l'original, à votre employeur, un mois à l'avance.

« Lieu », le *

M. le Recteur de l'Académie de Caen

s/c du chef d'établissement

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande a

bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour, en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale "**Écrans / Numérique et éducation.**

Libertés publiques", qui se déroulera le 15 juin 2017, à Cherbourg (50), stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

Modèle de demande pour s'inscrire au stage - Autres personnels (AED, AESH, AVS, ADE...)

Modèle à disposition sur notre site web.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter !

Mel : education.sud.manche@wanadoo.fr

Tel P : 06 70 72 31 08